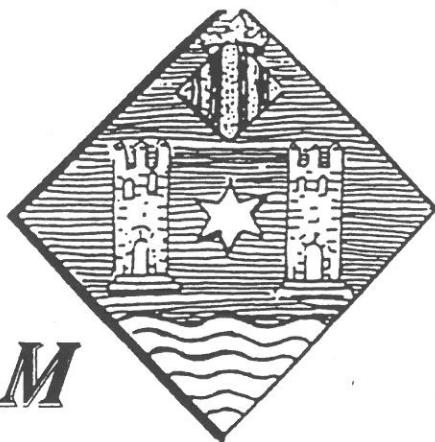
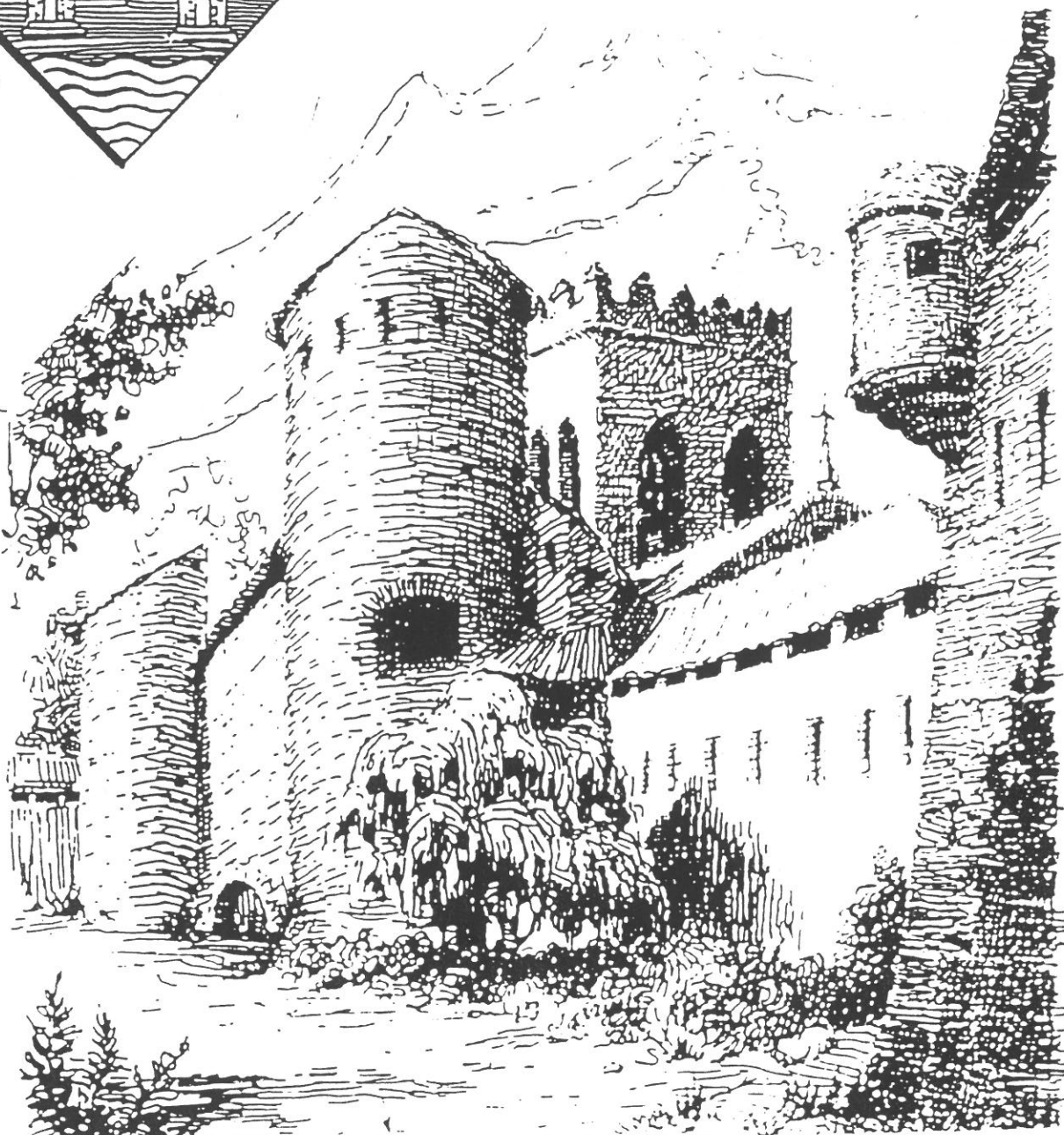




COMMUNE DE VILLEFRANCHE DE CONFLENT

*M
A
I
R
I
E

I
N
F
O
S*



LES VOEUX DE LA MUNICIPALITE

Jean CAMBOU, Maire de VILLEFRANCHE DE CONFLENT
et son Conseil Municipal

Vous adressent leurs meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année
1998.

Vous assurent de leur dévouement et de leur bonne volonté.
Leur disponibilité vous est acquise si vous le souhaitez.

LE MOT DU MAIRE

Encore une année qui s'achève avec son cortège de joies et de peines, de petits bonheurs et de chagrins pour chacun d'entre nous. Les bons moments laissent des souvenirs durables, les mauvais doivent être oubliés au plus vite, et, quand ils perdurent fortifier chacun dans son désir et sa volonté d'y mettre un terme.

1998 arrive tout auréolée de sa nouveauté pour nourrir nos espérances. Que souhaiter pour cette année nouvelle : en dehors des incontournables vœux de santé, prospérité; Mon souhait le plus ardent ira vers la jeunesse dont l'avenir nous préoccupe tous. Que le plus grand nombre de nos jeunes trouve rapidement un emploi stable qui soit un point de départ d'une vie familiale heureuse, que notre village aux murs fortement chargés d'histoire retentisse à l'aube du XXIème siècle des rires et du jeu d'enfants qu'il a connu dans le passé. Ce serait le signe le plus évident d'une revitalisation, d'un rajeunissement et donc de la survie du village.

Que 1998 apporte la réalisation pour vous et ceux qui vous sont chers, des plus ardents désirs - bonne chance à tous - Y Per Molts Anys.

ETAT CIVIL 1997: NOS PEINES ET NOS JOIES

Décès:

Monsieur BERDOS Bernard
Madame GUITART Epouse PINOL Carmen
Madame BERNARD Epouse LAFAGE Marie
Monsieur LOURME Achille

Naissances:

Naomi GRAY
Shahan DUHAMEL
Raphaël NEAUD
Thibault COGNET

Mariages :

Mademoiselle MARGAIL Christèle et Monsieur SANTANACH Bruno
Mademoiselle N'DAW Khardiata et Monsieur SAUDIN Pierre

PERSONNEL COMMUNAL

Secrétaire de mairie:	Nathalie LLOBET
Agents d'entretien :	Laurent AUDIER
	José BOUZO
	Joséphine MOVILLA
Agent spécialisé école maternelle:	Anne-Marie MARGAIL
Contrat emploi Consolidé :	François ILTIS

TRAVAUX

Aire de jeux Sud Est

Une aire de jeux a été aménagée dans la Fausse Braye Sud Est comprenant un portique, un toboggan, une cabane western et deux jeux sur ressort ainsi que deux panneaux de basket pour le plus grand plaisir de nos bambins qui se trouvent en sécurité dans un lieu clos et éloigné de la route nationale. De plus, cet espace est éclairé le soir en saison estivale. Il vient d'être baptisé "espace des droits de l'enfant"

Parking de la Porte d'Espagne Parking pour autobus.

Un parking pour autobus a été aménagé porte d'Espagne sur l'ancien terrain de basket. Ce parking a facilité la circulation et le stationnement des bus s'arrêtant à Villefranche de Conflent, la saison dernière. Les chauffeurs nous ont fait part de leur entière satisfaction pour cette initiative.

Restauration des Remparts

L'entreprise BLANCHON de Limoges ayant terminé la restauration et la mise en valeur du Front Nord des remparts au lieu dit "Bastion du Roi" Une nouvelle tranche de travaux est prévue pour la poursuite de la restauration pour 1998. A la demande de la commune l'entreprise NASSALI a procédé a un aménagement en ferronnerie d'art pour assurer la sécurité en un point dangereux pour permettre la visite de cette partie des remparts.

Chemin piéton entre la gare et Villefranche de Conflent

Un chemin piéton vient d'être réalisé le long de la R.N. 116, entre le pont de la gare S.N.C.F. et la porte de France. Ce chemin dont l'étude a été établie par la D.D.E. assurera en toute sécurité la liaison entre la gare, ses parkings et la Cité.

Aménagement de deux logements sociaux

Les travaux de création de ces deux logements sont en cours, ils devraient être achevés avant l'été 1998. La construction de ces logements a un double but:

- assurer l'entretien des parties non utilisées du groupe scolaire.
- faire en sorte de maintenir ou de loger dans notre commune des jeunes ménages.

Le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à réaliser un prêt de 400 000 francs auprès de la Caisse de dépôts et consignation pour le financement de cette opération et a signé une convention avec l'état permettant le classement de ces logements en logements sociaux ouvrant droit à l'APL.

Arrêt de bus :

Dans le cadre de l'aménagement du Rond Point, le Conseil Général fait procéder à la construction d'un arrêt de bus au droit du passage protégé proximité du pont du Cady.

VIE DE LA CITE

FETE DE FIN D'ANNEE

Goûter des Aînés :

L'après midi récréative du 13 décembre, composée de la traditionnelle rifle et d'un goûter de qualité a été animée de la meilleure manière par les "Troubadours Catalans". Nos aînés ne tarissaient pas d'éloges envers les organisateurs de cette fête de qualité.

Les Rifles :

La Municipalité rappelle à tous que les traditionnelles rifles seront organisée les 24 et 27 décembre par le Comité des Fêtes

RECOMPENSES :

A l'occasion du concours départemental des Maisons et Jardins Fleuris, Mme RUIZ s'est vue attribuer le 7ème prix et Madame ESTEVE Joseph le 14ème prix dans la catégorie «Façades Fleuries».

Nous adressons nos très vives félicitations à Mesdames RUIZ et ESTEVE et leur donnons rendez-vous, ainsi qu'à toutes les personnes ayant concouru, à l'été 1998.

Le 8 juin Madame LATORRE a reçu la Médaille d'Argent de la Famille Française en présence de Monsieur le Sous Préfet.

le 27 septembre l'Association d'Encouragement aux Bénévoles Méritants a accordé la Médaille d'Or à Messieurs CAMBOU et PAYRARD.

BLOC NOTES

Horaire d'ouvertures de la Mairie :

Lundi, Mercredi et Vendredi de 15h à 18 h.

Ramassage des Ordures Ménagères :

Lundi et Vendredi (plus le mercredi en saison)

Dechetterie :

Les particuliers peuvent déposer gratuitement leurs objets encombrants (les produits dangereux et les ordures ménagères sont interdits)

Pensez à retirer votre carte en mairie de Villefranche pour avoir accès à la déchetterie de Prades (apporter votre carte grise)

Horaire : Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven, Sam de 9H/12H - 15H/18H
Dimanche de 9H/12H

BON ANY NOU Y PER MOLTS ANYS

EXTRAIT DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU REUNION DU 07/03/97

VOTE DES QUATRE TAXES et ORDURES MENAGERES:

Le produit de ces taxes, attendu pour la commune, va baisser de 100 000 francs pour l'année 1997 à la suite d'une modification par l'Etat de la base d'imposition pour l'année. Toutefois une légère augmentation des Taux a été opérée.

- Taxe d'Habitation passage de 6,34% à 6,44%
- Taxe Foncière sur les propriétés bâties reste à 10,15% (augmentation des O.M.)
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties passage de 27,50% à 28%.
- Taxe Professionnelle passage de 10,65% à 10,75%
- Taux Ordures ménagères passage de 3,90% à 4,90%

Produit 1997- Quatre Taxes: 345 867 Francs
-Ordures Ménagères 70 000 Francs

VOTE DES SUBVENTIONS:

Comité des Fêtes: Reconduction de la subvention, soit 30 000 Fr.

Association Culturelle de Villefranche: Reconduction de la subvention, soit 12 500 Fr.

Réseau culturel: Cotisation pour l'année: 10 000Fr.

Notre Dame de vie: Reconduction de la subvention 5 000 Fr.

Association Parents d'élèves: Reconduction de la subvention: 5 000 Fr.

Association Spéléo-club: Reconduction de la subvention:, soit: 5 000 Fr.

Les plus beaux villages de France: Cotisations pour l'année 97: 1 827 Fr.

Les Places Fortes Frontalières: Cotisation pour l'année 97: 100 Fr.

Traits d'union, Association des jeunes en formation: Reconduction de la subvention, 1 000Fr.

Association les géants de Villefranche Versement de la subvention d'un montant de 1500Fr. voté au BS 96 et non versée Subvention pour 97: 1 700 Fr.

Association Patchwork: Subvention pour 1997, 3 000 Fr.

Association des Villes Franches d'Europe: Versement de la subvention d'un montant de 500 Fr. voté au BS 96 et non versée

Association des Paralysés de France: Reconduction de la subvention, soit 500 Fr.

Association Rendez vous du Patrimoine: Cotisation pour 1997: 500 Fr.

Chambre Syndicale et Immobilière: Cotisation pour 1997: 310 Fr.

Concours de la Résistance: Reconduction de la subvention soit 300 Fr.

Centre de Secours Principal de Prades: Reconduction de la subvention soit 2 000 Fr.

Association des Maires: Cotisation pour 1997: 500 F.

OTSI: Suite à la délibération du 3/06/96: montant de la subvention en 97: 234 825 Fr.

Cette subvention sera versée trimestriellement soit 58 706 Francs les trois premiers et le solde soit 58 707 Fr le dernier trimestre.

Autres demandes de subventions non retenues: Association Création Musée Poupées Bella:
Comité encouragement dévouement, Insuffisants rénaux, Sauvegarde des animaux, Fondation de la France Libre, la Bressola.

COMPTE RENDU REUNION DU 26/03/97

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 1996 :

Monsieur GALTE, 1er adjoint présente le Compte administratif

		Crédits ouverts	Mandats/titres émis
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	3 497 689.00	1 912 135.26
	RECETTES	3 497 689.00	2 166 529.79
INVESTISSEMENT	DEPENSES	3 225 552.00	1 745 920.80
	RECETTES	3 225 552.00	1 005 913.00

Déficit cumulé d'Investissement : 481 394.56

Excédent cumulé de Fonctionnement: 1 629 543.25

Aucune opposition au vote de ce compte administratif 1996 n'est formulée.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 1997 :

Nouveau programme :

- Aménagement d'une aire de stationnement bus touristique (sur l'ancien basket): pour un montant de 130 000 francs avec une subvention de 40 000 francs de la région et de 42 000 francs du département.

Le montant de la section d'investissement se chiffre à 1 022 780 .00 francs (compte tenu d'un prélèvement de 628 266.00 francs sur le section de fonctionnement).

Le montant de la section de fonctionnement (calqué sur les dépenses et recettes de 1996) se chiffre à 2 530 988.00 francs avec l'utilisation de 789 763.00 francs de l'excédent de 1996.

Le budget primitif 1997 est accepté à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT 1997 :

En application des instructions en vigueur (M49), le budget de l'eau et l'assainissement doit faire l'objet d'un budget particulier.

Le montant de la section d'investissement se chiffre à 57 370.00 francs.

Le montant de la section d'exploitation à 184.000.00 francs.

Aucune opposition au vote de ce budget 1997.

COMPTE RENDU REUNION DU 20/05/97

REGROUPEMENT SCOLAIRE :

Le regroupement scolaire actuel des Communes de Corneilla et de Villefranche sera étendu à la Commune de Serdinya. La commune de Fuilla réserve pour l'instant sa participation à un regroupement à 4 communes.

IMPOTS LOCAUX :

Pour des raisons administratives, les taux précédemment cités sont légèrement modifiés et portés :

de 10.15 à 10.17 pour la taxe foncière bâti
de 28.00 à 27.93 pour la taxe foncière non bâti
de 10.75 à 10.73 pour la taxe professionnelle
inchangée pour la taxe d'habitation soit 6.44

COMPTE RENDU REUNION DU 15/09/97

VOTE SUBVENTION BUDGET SUPPLEMENTAIRE :

- * A.D.M.R. (Aide a domicile en milieu rural) : 200 francs
- * R.A.S.E.D. (Réseau d'aide et de soutien aux élèves en difficulté) : 200 francs
- * UD des sapeurs pompiers : 100 francs
- * Ass. des géants de Villefranche : 1 500 francs
- * Autres demandes de subvention non retenues : SOS mucoviscidose, Porta dels Paisos Catalans, SOS Village, Secours Populaire Français.

INAUGURATION:

Monsieur le Maire propose que le square sur lequel est édifié le Monument aux Morts soit baptisé "Espace du Souvenir Français". Le CM accepte à l'unanimité cette proposition et félicite les employés municipaux pour le fleurissement de ce square.

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 1998 :

- La réfection du goudronnage de la rue saint François qui sera entreprise lorsque la construction des 2 logements en cours au groupe scolaire sera achevée.
- L'aménagement d'un parking de 4 places et de 2 petits jardins dans la partie désaffectée de la cour du groupe scolaire.
- Le remplacement de la clôture grillagée séparant les "esplanades" et la route d'accès à la porte d'Espagne et celle séparant partiellement les "esplanades" et la têt.
- La dépose de la clôture grillagée longeant la R.N. 116 au droit du parking pour autobus et son remplacement par une murette en maçonnerie de pierres de taille englobant la murette actuelle en béton.
- La réparation du garde corps du pont saint François, sa mise en conformité avec la loi (surélévation à 1 m) sa mise en peinture et la mise en place d'un nouveau grillage.

COMPTE RENDU REUNION DU 26/03/97

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 1996 :

Monsieur GALTE, 1er adjoint présente le Compte administratif

		Crédits ouverts	Mandats/titres émis
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	3 497 689.00	1 912 135.26
	RECETTES	3 497 689.00	2 166 529.79
INVESTISSEMENT	DEPENSES	3 225 552.00	1 745 920.80
	RECETTES	3 225 552.00	1 005 913.00

Déficit cumulé d'Investissement : 481 394.56
Excédent cumulé de Fonctionnement: 1 629 543.25

Aucune opposition au vote de ce compte administratif 1996 n'est formulée.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 1997 :

Nouveau programme :

- Aménagement d'une aire de stationnement bus touristique (sur l'ancien basket): pour un montant de 130 000 francs avec une subvention de 40 000 francs de la région et de 42 000 francs du département.

Le montant de la section d'investissement se chiffre à 1 022 780 .00 francs (compte tenu d'un prélèvement de 628 266.00 francs sur le section de fonctionnement).

Le montant de la section de fonctionnement (calqué sur les dépenses et recettes de 1996) se chiffre à 2 530 988.00 francs avec l'utilisation de 789 763.00 francs de l'excédent de 1996.

Le budget primitif 1997 est accepté à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT 1997 :

En application des instructions en vigueur (M49), le budget de l'eau et l'assainissement doit faire l'objet d'un budget particulier.

Le montant de la section d'investissement se chiffre à 57 370.00 francs.

Le montant de la section d'exploitation à 184.000.00 francs.

Aucune opposition au vote de ce budget 1997.